



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
31 janvier 2020	2 601 881 075	2 730 933 794

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 601 881 075 actions s'élève à 2 747 410 627 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 16 476 833 droits de vote correspondant aux 16 476 833 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.